

Commissions temporaires des côtes de la République Française formées par ordre du Comité de Salut Public pour établir le système général de la défense des côtes.

Type de contenu : Texte

Type de support : Volume

Titre(s) : Commissions temporaires des côtes de la République Française formées par ordre du Comité de Salut Public pour établir le système général de la défense des côtes.

Auteur(s) : France. Commissions temporaires des côtes de la République française

Publication : A Caen, de l'imprimerie de Boullay-Malassis, place de la justice n° 45. An troisième de la République [1795]

Description matérielle : 1 vol. (190 p.) ; IN-fol.

Note sur le titre et les responsabilités : Ce rapport ne contient que la partie de la commission temporaire du deuxième arrondissement maritime intitulée : "Rapport de la commission temporaire du deuxième arrondissement, sur le système qu'elle propose d'adopter pour la défense des côtes depuis Honfleur jusqu'à Port-Malo inclusivement."

Note sur l'exemplaire : L'exemplaire contient des annotations manuscrites de ses auteurs.

Note sur la provenance : Contient une lettre manuscrite datée du 23 mai 1795, écrite et signée par Monestier, sous-directeur d'artillerie à Caen et membre de la commission du 2e arrondissement, et adressée aux citoyens membres de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre. Contient une lettre manuscrite datée du 24 mai 1795, écrite et signée par Luzy, directeur par intérim des fortifications de Cherbourg, membre de la commission temporaire du 2e arrondissement, et adressée à la commission des travaux publics de Paris.

Sujet - Nom commun : Défense des côtes (science militaire) -- France